

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
MEDOC ATLANTIQUE**

Siège :

**9 rue du Maréchal d'Ornano  
33780 SOULAC-SUR-MER****☎ 05.56.73.29.26**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS****SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 17 FÉVRIER 2022  
D17022022/025**

**PRESIDENT** : Xavier PINTAT

**ETAIENT PRESENTS :**  
Membres titulaires : Patrick MEIFFREN, Florence LEGRAND, Jean-Marc SIGNORET, Christian BOURA Laurent PEYRONDET, Yves BARREAU, Jean-Pierre DUBERNET, Franck LAPORTE, Jean-Louis BRETON, Jean-Luc PIQUEMAL, Catherine ROBINEAU, Christian BOURNIGAL, Pascale COLMET-MARZAT, Hervé CAZENAVE, Alexia BACQUEY, Jean-Yves MAS, Chantal PARISE, Dominique PATRAS, Marie-Hélène GIRAL, Evelyne MOULIN, Marie-Dominique DUBOURG, Liliane DUBOIS.

**ETAIENT REPRESENTES :** Frédéric QUILLET donne pouvoir à Florence LEGRAND  
Catherine GIANNORSI donne pouvoir à Jean-Marc SIGNORET  
Patrick BURAN donne pouvoir à Christian BOURA  
Adrien DEBEVER donne pouvoir à Laurent PEYRONDET  
Véronique CHAMBAUD donne pouvoir à Dominique PATRAS  
Jean-Marie REVAILLER donne pouvoir à Jean-Pierre DUBERNET

**ETAIENT ABSENTS :** Thierry DESPREZ

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES :** Stéphane MARGALEF, Karine FORGERON, Bernard LOMBRAIL, Jean-Marie BERTET, Valérie DA COSTA OLIVERA, Tony TRJOLET, Jacques BIDLUN, Christine GRASS.

Membres suppléants remplaçant un membre titulaire :

Membres suppléants : Dominique JOANNON

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Florence LEGRAND

**Objet :** APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 : BUDGET PRINCIPAL

**Rapporteur :** Florence LEGRAND, 10ème Vice-président

**Vote :** UNANIMITE

Ce document, reflet du Compte de Gestion, présente les résultats de comptabilité de l'exercice 2021.

**Section de fonctionnement :**

Dépenses de l'exercice	20 845 283.72 €
Recettes de l'exercice	22 564 596.38 €
Excédent de l'exercice	+1 719 312.66 €
Excédent 2020 reporté	+4 866 452.32 €
Résultat de clôture	+6 585 764.98 €

**Section d'investissement :**

Dépenses de l'exercice	2 206 061.65 €
Recettes de l'exercice	4 362 572.56 €
Excédent de l'exercice (1)	2 156 510.91 €
Déficit 2020 reporté (2)	-1 778 601.71 €
Résultat cumulé (Excédent) (1) + (2) = (3)	377 909.20 €
Solde des restes à réaliser (Déficit) (4)	-1 315 641.86 €
Besoin réel de financement (3) + (4)	-937 732.66 €

Il est donc proposé au conseil communautaire, d'adopter le Compte Administratif 2021 tel que présenté en annexe.

Franck LAPORTE est désigné Président de la séance (présents : 22, votants : 28, Xavier PINTAT sort de la séance et ne prend pas part au vote).

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

- APRÈS en avoir pris connaissance
- VU l'avis favorable du bureau communautaire du 10 février 2022, pour l'inscription de cette question à l'ordre du jour,
- VU l'avis favorable de la Commission des Finances et de la Fiscalité du 8 février 2022,
- OUI l'exposé du rapporteur,
- APRÈS en avoir délibéré,

**DÉCIDE :**

- D'approuver le Compte Administratif 2021 du Budget Principal de la Communauté de Communes.

Nombre de membres en exercice : 38  
 Nombre de membres présents : 22  
 Nombre de suffrages exprimés : 28  
 Vote : Pour : 28 Contre : 0 Abstention : 0

FAIT ET DELIBERE LES JOURS MOIS ET AN QUE DESSUS  
 ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS  
 COPIE CERTIFIEE CONFORME  
 FAIT À SOULAC SUR MER, le 17 FÉVRIER 2022



LE PRESIDENT,

  
 Franck LAPORTE  
 Maire de Talais